



1-2/ Le 13 février dernier, une salle comble pour célébrer les 60 ans du label et le nouveau palmarès. Invité d'honneur du CNVVF, Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État en charge du tourisme auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, a remis les prix aux lauréats 2018, en rappelant son attachement à l'engagement des communes. "Sans vous, la France n'aurait pas le même visage". Il a également félicité Martine Lesage, directrice du CNVVF depuis 2 ans, "qui veille au concours depuis 1979 !".

1959-2019 : 60 ans d'histoire, d'expériences et de bonheur partagé !

Le 13 février dernier, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) organisait la 59^e remise des prix nationaux placée sous le très bel anniversaire des 60 ans du label, au Pavillon d'Armenonville, à Paris. Pour célébrer cet événement et saluer les 4 931 communes désormais labellisées, un invité de taille : Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État en charge du tourisme auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, a remis leurs prix aux lauréats 2018.

Depuis 1959, le label de qualité de vie 'Villes et Villages Fleuris' est devenu une véritable feuille de route des politiques locales en matière d'évaluation des stratégies territoriales, de protection environnementale et d'attractivité résidentielle, touristique et économique. Ainsi, avec désormais 4 931 communes labellisées, soit 96 de plus que l'an passé, le label se positionne comme un outil incontournable pour mener à bien une politique publique exemplaire en matière d'aménagement du territoire communal, tant sur le plan environnemental que social. Un bel anniversaire donc, où le CNVVF a pu présenter en exclusivité la nouvelle identité visuelle des 'Villes et Villages Fleuris' : logos, panneau, album photographique, clip promotionnel, film pédagogique... Ces nouveaux outils permettront d'affirmer haut et fort les valeurs et les orientations stratégiques du label !

Le label, "entre art de vivre et paysage"

Comme l'a rappelé avec conviction Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État en charge du tourisme, qui a remis les prix aux lauréats 2018, "dans tous nos territoires, le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie sont fondamentaux. Il faut souligner tout le mal que se donnent les techniciens, les bénévoles et les élus, dans un

contexte parfois compliqué. Je vous le dis, 60 ans après, le fleurissement est toujours là et vivace. Le magnifique album édité à cette occasion présente d'ailleurs l'engagement et l'excellence des territoires. Cette passion qui est la nôtre, nous devons la partager avec les jeunes générations. Un grand merci à tous, du fond du cœur car, sans vous, la France n'aurait pas le même visage. Nous participons à une vraie politique de l'art de vivre et du paysage pour apporter de la gaieté aux Français..." a ainsi clamé haut et fort Jean-Baptiste Lemoyne, lequel a conclu en félicitant "Martine Lesage, directrice du CNVVF, qui veille au concours depuis 1979 !". Jean Godfroid, Président du CNVVF, a pour sa part tenu à remercier toutes les communes engagées dans la démarche : "félicitations pour votre dévouement à servir une cause d'intérêt général, celle des Villes et Villages Fleuris. 1959-2019, 60 ans déjà et demain... beaucoup de sujets à traiter, avec une année qui se clôturera par les Assises nationales à Aix les Bains". Enfin, Mikaël Mercier, Président de VALHOR, d'ajouter : "vous influencez tout ce qui se vend et se plante, car vous êtes souvent les précurseurs des modes végétales, et donc un maillon important de la filière de l'horticulture et du paysage". De quoi donner du baume au cœur à toutes les communes impliquées dans la recherche d'un cadre de vie de qualité !



3/ Ce palmarès 2018 voit la labellisation de 11 nouvelles communes 4 fleurs, la remise de 5 Fleurs d'Or, de 10 Prix Nationaux, de 3 Prix spéciaux du jury, mais aussi de 4 'Départements Fleuris', que sont les Côtes-d'Armor, le Haut-Rhin, le Morbihan et les Yvelines.

Les Fleurs d'Or 2018

Cette édition 2018 a vu l'attribution de 5 Fleurs d'Or, distinction suprême de la démarche des Villes et Villages Fleuris. Pour le maire de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), commune labellisée 4 fleurs depuis 55 ans (seulement !), il est important de "continuer ensemble pour montrer que la France est un pays d'excellence". Le maire de Gagny (Seine-Saint-Denis) a témoigné du fait que "décrocher une 4^e fleur n'est pas une mince affaire, car on tremble avant le passage du jury national ! Mais cette Fleur d'Or nous permet de montrer que le département de Seine-Saint-Denis, au-delà de l'image que beaucoup s'en font, c'est aussi la qualité de son cadre de vie. Le jury nous conseille, nous montre ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Aussi, malgré un budget réduit, mais avec beaucoup d'imagination, nous allons essayer, chaque année, d'être dignes de cette fleur d'Or !". A Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), après un passé industriel, "nous avons, depuis 2001, relevé un défi écologique récompensé par cette Fleur d'or. Merci à nos agents qui, grâce à leurs talents, leur créativité et leur imagination, nous ont permis d'obtenir ces résultats. Cette initiative, qui a plus de 60 ans, nous invite à faire toujours plus, à développer la biodiversité dans la ville, à conduire un fleurissement et une gestion raisonnée de nos environnements et à produire du bonheur pour la population". Pour le maire de La Vraie Croix (Morbihan), "c'est un grand honneur de la recevoir et c'est une chose de la garder. Cette Fleur d'Or, c'est un fil conducteur pour aborder toutes ces thématiques de l'adaptation climatique et de la biodiversité de façon sérieuse et ludique avec nos agents et nos 30 bénévoles, un enjeu qui alimente notre débat communal dans notre commune de 1 500 habitants". Enfin, pour Sarregue-



4/ Parmi les 5 nouvelles Fleurs d'Or, la ville de Illkirch-Graffenstaden dans le Bas-Rhin. Après un passé industriel, elle a relevé un défi écologique d'envergure, notamment grâce aux talents, à la créativité et l'imagination de ses agents, récompensé aujourd'hui par cette Fleur d'or.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DES 'VILLES ET VILLAGES FLEURIS' !



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La célébration de ce 60^e anniversaire a été l'occasion pour le CNVVF de dévoiler les nouveaux logos du label, ainsi que le panneau qui ornara désormais les entrées des villes et villages labellisés (voir ci-après). Un album photographique de témoignages de communes historiquement engagées ou bien de façon remarquable dans le label, un clip promotionnel ou encore un film pédagogique, sont également à disposition sur simple consultation ou demande, en se rendant sur le site internet du CNVVF, Facebook, Twitter et Instagram.



5



6



7



8

5/ Le "Prix de la Diversité Végétale", en partenariat avec Val'Hor, a été remis à Bailleul-sur-Thérain (Oise)... **6/** ...et à Cachan (Val-de-Marne). Pour son maire, "c'est la reconnaissance de l'immense travail de nos équipes de jardiniers et d'agents de la propreté. Ce prix est particulier : il témoigne que l'on peut 'faire la cité' avec une approche paysagère et de nature en ville". **7/** Les communes de Lanester (Morbihan)... **8/** et de Roubaix (Nord) reçoivent le "Prix de la Mise en valeur du Patrimoine".

mines (Moselle), "c'est une récompense qui nous honore et met en valeur notre équipe et ses agents pleins d'originalité et d'ambitions".

Les Prix Spéciaux du jury

De nombreux prix nationaux ont été remis, et notamment le "Prix de la Diversité Végétale" en partenariat avec Val'Hor, à Bailleul-sur-Thérain (Oise) et à Cachan (Val-de-Marne). Pour le maire de Cachan, "c'est la reconnaissance de l'immense travail de nos équipes de jardiniers et d'agents de la propreté. Ce prix est particulier : il témoigne que l'on peut 'faire la cité' avec une approche paysagère et de nature en ville. C'est une manière de contribuer au maintien et au développement de la biodiversité et, à l'échelle d'une ville, nous avons un rôle particulier dans cette préservation de la nature". Les communes de Belfort (Territoire de Belfort) et de Soisy-sous-Montmorency (Val

d'Oise) reçoivent le "Prix du Fleurissement des Jardins Familiaux Collectifs", celles de Quimper (Finistère) et de Saint-Méloir-des-Bois (Côtes-d'Armor) le "Prix de l'Action Educative et Pédagogique", la ville de Lannion (Côtes-d'Armor) le "Prix de la Valorisation Touristique du Label" et, pour finir, les communes de Lanester (Morbihan) et de Roubaix (Nord) reçoivent le "Prix de la Mise en valeur du Patrimoine". De son côté, la Ville de Maromme (Seine-Maritime), labellisée 1 fleur, reçoit le très beau "Prix National de l'Arbre".

Des communes attachées au label

Plus globalement, les maires ont réaffirmé leur fierté et leur attachement à ce label des Villes et Villages Fleuris. "Entre horticulture et nature, le label met en valeur le travail de nos équipes. La France est belle, cultivons-la" souligne le maire de Chalon-sur-



9/ Courbevoie, dans les Hauts-de-Seine, reçoit le "Prix de la valorisation paysagère et urbaine". Celle-ci témoigne que "si l'on réussit, c'est grâce à nos équipes et à l'impulsion qu'on leur donne". 10/ Le label s'offre une nouvelle identité visuelle, à l'image des 'Tote bags' distribués lors de la cérémonie de remise des prix, et arborant fièrement le logo anniversaire des 60 ans du label.

Saône (Saône-et-Loire). Pour l'édile de Lorient (Morbihan), "la qualité de nos espaces publics participe grandement à l'attractivité de nos cœurs de ville". L'adjointe au maire d'Orléans (Loiret) témoigne, quant à elle, du fait que "nous sommes très fiers, car ce label est le plus connu de France. Il est favorable à l'attractivité des touristes dans notre belle ville-jardin, tout en permettant à la ville de demain de s'adapter aux dérèglements climatiques. C'est un travail en binôme, entre élus et services, qui nous a permis d'obtenir cette 4^e fleur. Merci !". Témoignage appuyé par le maire de Toul (Meurthe-et-Moselle) qui ajoute que "pour notre ville à la campagne, la 4^e fleur était un projet transversal à tous nos services. Merci à tous pour la réussite de ce projet au long

cours". Les communes de Cassis (Bouches-du-Rhône), Louargat et Loudéac (Côtes-d'Armor), Loyat (Morbihan), Mattstall (Bas-Rhin), Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique) et Vitré (Ille-et-Vilaine) reçoivent également une belle 4^e fleur, véritable reconnaissance de leur travail, entre volonté, passion et motivation. Pour conclure en beauté, n'oublions pas les départements, maillons indispensables du label, qui accompagnent les communes au plus près des réalités du terrain et de leurs besoins. Les Côtes d'Armor, le Haut-Rhin, le Morbihan et les Yvelines se voient ainsi salués pour leur accompagnement fidèle, avec une prise en compte environnementale résolument affirmée. Encore un bel anniversaire au label !

Plus de 40 massifs

réalisés par les jardiniers des communes 3 ou 4 fleurs :
les plantes utilisées, les associations de couleurs, les astuces pratiques...

Nouveau



Bon de commande

23 € TTC x =€

- Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.
- Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.
Crédit agricole St Etienne Wilson :
14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale :
Nom :
Prénom :
Adresse :
CP - Ville :
E-mail :

À retourner aux Editions de Bionnay
493 Route du Château de Bionnay
69640 Lachenas
Fax : 04 37 55 08 11
E-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr